

BPJEPS spécialité animateur mention Animation Socio-Éducative ou Culturelle

Rentrée novembre 2025 N°RNCP : 39926 - Certif info : 117943

*Sous réserve d'habilitation

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

sur 11 mois



DURÉE

- Session de 1282 heures, de novembre à septembre :
 - 582 h en centre de formation
 - 700 h en entreprise



RYTHME D'ALTERNANCE

- 2 semaines à la MFR par mois
- 2 semaines en entreprise par mois



STATUTS

- Formation continue tous publics, salariés et demandeurs d'emploi, prise en charge possible des coûts pédagogiques, nous étudions chaque situation sur demande
- Apprentissage jusqu'à 30 ans et plus si TH (financement via l'OPCO du maître d'apprentissage)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : Mon compte CPF, plan de formation, financement perso...)

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISES D'ACCUEIL

- Maisons de retraite, EHPAD
- Centres sociaux, associations de quartiers, CHRS, mission locales, CHRS, associations de quartiers, écoles spécialisées, collectivités...
- Maisons des jeunes et de la culture, centres de loisirs
- Établissements d'accueil des personnes en situation de handicap, hôpitaux, écoles spécialisées
- Collectivités territoriales ...

QUELQUES CHIFFRES(1)

- 86 % des candidats et 80% des apprentis présentés ont obtenu leur examen
- 3 mois après leur sortie de formation (session 22-23) :
 - 57 % sont en emploi dans le secteur de l'animation sociale et 100% des apprentis sont en emploi.

ACCESSIBILITÉ/ HANDICAP

- Accessibilité à la formation: prenez contact avec notre référente handicap pour envisager les aménagements à mettre en place.
- Vous pouvez la joindre au 05 65 47 00 60 ou par mail: delphine.gayraud@mfr.asso.fr

Site de formation

MFR DE NAUCELLE - CFA

7 rue de Villelongue - 12 800 Naucelle
05 65 47 00 60 - mfr.naucelle@mfr.asso.fr
Siret 788 185 528 000 23

www.mfrdenaucelle.fr

Vos interlocuteurs : 05 65 47 83 71

Jean-Marc BIOLLEY Responsable Pédagogique et suivi entreprise et Virginie CARRIERE Administration formation continue et apprentissage : apprentissage-fc.naucelle@mfr.asso.fr

LA FORMATION EN MFR

Établissement privé, associatif, sous contrat avec l'État

CONTENU ET OBJECTIFS DE LA FORMATION :

La formation comprend 4 blocs de compétences :

- BC 1 – Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation (*préparer, conduire et évaluer des séances d'activités de loisirs et d'animation socioculturelle*)
- BC 2 – Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation (*organiser, animer la vie quotidienne au sein d'une structure*)
- BC 3 – Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer, des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure (*intégration au projet de la structure*)
- BC 4 – Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle (*préparer, accompagner des personnes ou des groupes dans les différents temps de la vie quotidienne*)

Les +

MOBILITE INTERNATIONALE :

Ouverture au monde et aux autres : 2 semaines de stage pour observer les pratiques d'autres pays européens

SUIVI INDIVIDUALISE

Petits groupes (15 à 18 pers par session), Accompagnement au plus près du projet professionnel de chaque stagiaire

AGREMENT JEUNESSE ET SPORTS

Organisme agréé DRAJES : en cours de validation de l'habilitation

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Lien permanent avec le monde du travail via l'alternance

Équipe pédagogique composée de formateurs professionnels, d'intervenants spécialisés, et en partenariat avec des structures professionnelles actives.

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES



Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.



VERS QUELS MÉTIERS ?

- animateur (trice) socio-éducatif, social(e), culturelle,
- médiateur (trice),
- animateur (trice) en éducation à l'environnement auprès des enfants, des personnes âgées, en situation d'exclusion ou de handicap, adolescents...

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Justifier de 200H d'expérience minimum d'animateur auprès de tout public
- Avoir 18 ans ou 16 ans en apprentissage
- Être titulaire de l'une des certifications en cours de validité de formation relative au secourisme suivante : PSC1 ou AFPS PSE 1 ou 2 AFGSU (niveau 1 ou 2) ; STT.
- Remettre le dossier de candidature avec tous les justificatifs
- Réussir les tests de sélection (1)
- Réunions d'information collectives préalables

EXAMEN- DIPLOME-MODALITES D'EVALUATION

- Diplôme de niveau 4 (équivalent BAC)
- **4 épreuves certificatives :**
 - BC 1 : Production d'un document écrit explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique. Ce document servira de support pour l'entretien oral.
 - BC 2 : Présentation de supports ayant permis de valoriser deux séquences d'activités. Ces documents serviront de support pour l'entretien oral.
 - BC 3 : Production d'un document présentant une séquence d'animation composée d'au moins six séances d'activités. Conduite d'une séance d'activités. Entretien oral concernant l'analyse de la conduite d'activités et le document présentant la séquence d'animation.
 - BC 4 : Production d'un document portant sur l'organisation et l'encadrement du « vivre ensemble » au sein de la structure d'alternance. Ce document servira de support pour l'entretien oral.

POURSUITES D'ÉTUDES

- Le Certificat Complémentaire de direction d'ACM (CC DACM) si vous souhaitez diriger un accueil de loisirs.
- Le Certificat de spécialisation Accompagnement à la Démarche de Développement Durable (CS A3D).
- Le DEJEPS ASEC si vous souhaitez vous orienter vers un métier de la coordination de projets.
- Permet d'accéder aux concours de niveau III (DUT Carrières Sociales, Infirmier, Éducateur spécialisé...)

TARIFS

- Formation Continue (cycle complet) : **6 634.80 €** pour 11 mois,
- Tous publics (demandeurs d'emploi, salariés...) : possibilité d'aide au financement via un OPCO, France Travail, l'AGEFIPH, le compte CPF...
- Apprentissage : financement via l'OPCO du maître d'apprentissage, barème France Compétences
- Tarif adapté à la durée de formation (équivalences), devis sur simple demande